



**Direction Générale des
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

DBMGP-Service Administration et
Finances

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71.62

2012-CG-2-3575

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 25 mai 2012

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
COLLÈGE BLAISE PASCAL A PLAISIR
RESTRUCTURATION DES SALLES DE SCIENCES ET DES SANITAIRES
DES ÉLÈVES, RÉFECTION PARTIELLE DES CIRCULATIONS
ET ACHÈVEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS**

Politique sectorielle :
Secteur d'intervention :
Programme :

**Enseignement
Enseignement du 2nd degré
Collèges publics
Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)**

Montant actualisé :
Montant affecté
Reste à affecter
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP 2012
560 000 000 €	19 065 000 €
166 539 461 €	16 260 119 €
393 460 539 €	2 804 881 €
2 220 000 €	20 000 €

Travaux de restructuration des salles de sciences et des sanitaires des élèves, de réfection partielle des circulations et d'achèvement de l'accessibilité handicapés, au collège Blaise Pascal à Plaisir.

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de travaux au collège Blaise Pascal à Plaisir, présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

OPERATION NOUVELLE

Opération :	2007P013O075T09
	PLAISIR
	Collège Blaise Pascal
	Restructuration des salles de sciences et des sanitaires des élèves, réfection partielle des circulations et achèvement de l'accessibilité handicapés

Enveloppe financière € TTC

Montant des travaux :	1 864 500
Date de valeur :	Février 2012
Maîtrise d'œuvre :	167 800
Services au maître d'ouvrage :	24 800
Aléas :	93 200
Révisions :	69 700
Total opération :	<u>2 220 000</u>

Calendrier

Notification maîtrise d'œuvre :	Juin 2012
Remise Avant-Projet :	Juillet 2012
Notification travaux :	Février 2013
Livraison : Phase 1	Novembre 2013
Livraison : Phase 2	Septembre 2014

Echéancier en € TTC

2012	20 000
2013	1 400 000
2014	650 000
2015	150 000

Justification de l'opération

Le collège Blaise Pascal à Plaisir a été construit en 1993. Il est constitué d'un bâtiment à 2 étages en forme de « L » avec au centre le préau.

Les circulations présentent des éléments dégradés ou inadaptés :

Le carrelage au sol se décolle par endroit par plaques entières provoquant la formation de trous et les carreaux du revêtement mural, posés sur un support qui n'offre pas une bonne adhérence, s'en détachent régulièrement.

Par ailleurs, dans les espaces à grand volume, l'éclairage n'est pas adapté et insuffisant ce qui complique les opérations de maintenance.

Les faux-plafonds, d'origine, sont vétustes et ne répondent pas aux exigences réglementaires d'ordre acoustique. Celui de la salle à manger est très haut (plus de 6 mètres) et génère des déperditions de chaleur et un inconfort pour les utilisateurs.

Le pôle « scientifique » est également inadapté en raison, d'une part, de la surface insuffisante des salles de cours par rapport au nombre d'élèves et, d'autre part, au regard de l'évolution des enseignements scientifiques (paillasse équipée de prises de courant fort continu et alternatif, courant faible pour les tableaux numériques informatiques).

Les blocs sanitaires des élèves sont dispersés à plusieurs endroits de l'établissement ce qui n'est pas fonctionnel. En effet, cela rend complexe la surveillance des élèves et seuls les sanitaires proches de la demi-pension sont utilisés, les autres ont été condamnés.

Les systèmes de sonorisation de l'établissement et de sécurité incendie sont d'origine et vétustes, il convient de les remplacer.

L'ensemble de ces travaux s'accompagnera des mises aux normes nécessaires au niveau technique (pour l'ascenseur) et au regard de la réglementation en matière d'accessibilité des personnes handicapées.

Consistance de l'opération

Les travaux envisagés sont les suivants :

Réfection partielle des circulations :

- dépose des carrelages aux murs et au sol,
- pose de nouveaux carrelages avec prise en compte des normes en matière d'accessibilité des personnes handicapées,
- réfection des peintures murales y compris signalétique adaptée aux différents handicaps,
- remplacement des faux-plafonds,
- réfection de l'éclairage,
- remplacement des grilles de protection des volets de désenfumage,
- remplacement de blocs portes, de portes et de portes d'issues de secours,
- reconfiguration du hall.

Restructuration du pôle « scientifique » :

La restructuration des salles sera complète (sols, murs, plafonds, rideaux) pour assurer les mises à niveau d'ordre technique, fonctionnel et réglementaire (accessibilité des personnes handicapées).

A l'issue des travaux, le pôle comprendra deux salles de sciences physiques et deux de biologie, chacune pouvant accueillir 30 élèves et comportant 1 paillasse adaptée aux personnes handicapées, ainsi qu'une salle banalisée et deux salles de collection.

Restructuration des sanitaires des élèves :

Cette restructuration permettra d'offrir une capacité d'accueil de

- 10 sanitaires dont 1 accessible à tous types de handicaps, pour les filles, avec un local de ménage,
- 7 sanitaires dont 1 accessible à tous types de handicaps et 6 urinoirs, pour les garçons,
- 1 sanitaire pour le personnel de la SEGPA.

Pour des raisons de surveillance, les principaux blocs sanitaires des élèves seront situés en rez-de-chaussée, les sanitaires actuels situés dans les étages seront réaffectés.

Dans le cadre de cette restructuration, il est prévu la mise en œuvre de compteurs d'eau et d'énergie. De même, un relais à l'intérieur de chacun des blocs de sonorisation du collège est prévu (message audio, fin de cours, alarme incendie y compris report visuel type flash...).

Enfin, au regard du volume important des travaux de restructuration des sanitaires « élèves », il est envisagé de les réaliser de l'été 2013 aux congés de la Toussaint 2013. Il sera donc nécessaire d'installer des bâtiments provisoires dans la cour de récréation à usage de sanitaires.

Ascenseur :

Travaux de mise en conformité de l'ascenseur.

Courants faibles :

Travaux de remplacement du système de sécurité et d'incendie et du système de sonorisation.

L'ensemble des travaux sera réalisé en 2 phases : de juillet à octobre 2013 et en juillet et août 2014.